



## UN(E) GESTIONNAIRE MISSIONS TEMPORAIRES/ REFERENT(E) INFORMATIQUE (H/F)

Vous êtes attaché(e) au service public, à ses valeurs et souhaitez contribuer à sa continuité et à son bon fonctionnement ? Vous appréciez la polyvalence des missions de gestion du personnel, le travail en équipe et vous êtes à l'aise avec les nouvelles technologies ? Rejoignez le CDG 35!

Le Service Mobilité Emploi Compétences du CDG 35, établissement de 120 agents qui accompagne les collectivités sur la gestion de leurs ressources humaines, dispose d'un vivier d'agents itinérants pour répondre aux besoins en personnel temporaire des collectivités et établissements publics du département d'Ille et Vilaine. Ce service « intérim » emploie plus de 400 agents par an.

En tant que gestionnaire missions temporaires et référent informatique, vous travaillez en collaboration avec l'équipe « missions temporaires » composée de 7 personnes au sein du service Mobilité Emploi Compétences et vous avez en charge les missions suivantes :



- Participer au fonctionnement et au suivi de la gestion administrative des missions temporaires :
  - Information aux agents sur le cadre réglementaire de leurs droits et leur situation administrative
  - Préparation, saisie et vérification d'un portefeuille de paie, facturation aux établissements d'affectation et gestion des indemnités déplacements des agents
  - Elaboration des contrats de travail, mise à jour des dossiers agents
  - Aide à la recherche de solutions aux dossiers complexes (rémunération, discipline, contentieux...)
  - Veille juridique, mise en œuvre des réformes statutaires
  - Elaboration du calendrier de gestion administrative et financière (paie, facturation...)
  - Production de données et de statistiques RH (masse salariale, rapport social unique, GPEEC, bilan d'activité, préparation et suivi budgétaire...)
  - Participation aux missions transversales au service (classement et archivage, rencontres avec les agents itinérants, avec des demandeurs d'emploi...)
- Assurer le suivi et l'amélioration des procédures R.H. et outils informatiques
  - Participation au projet de création ou de changement de procédures RH et à leur mise en œuvre (rémunération, dématérialisation...)
  - Soutien à l'analyse des besoins d'optimisation des outils informatiques ainsi qu'aux études et consultations pour le déploiement de nouvelles applications au sein du service
  - Assistance et formation de premier niveau aux utilisateurs des applications
  - Suivi des logiciels métiers (CIRIL, GIP, NEEVA...)

- Assistance aux différentes déclarations métiers (DSN, Pasrau ...)
- Aide au paramétrage de nouvelles applications
- Création et mise à jour de modes opératoires
- Participation au club utilisateurs des logiciels métiers
- Suivi du règlement général de protection des données



Le profil que nous aimerions intégrer dans l'équipe sera issu d'une formation dans le domaine des Ressources Humaines ou de l'administration générale et/ou une expérience en collectivités locales notamment en statut de la fonction publique territoriale. Il disposera des compétences suivantes :

- Maitrise des processus de paie, de gestion des effectifs et de la masse salariale
- Bonne compréhension des logiciels métiers, des besoins, du positionnement et des relations avec les équipes techniques
- Parfaite maîtrise des outils bureautiques (notamment Excel)
- Sens du travail collaboratif
- Force de proposition, autonomie, qualités relationnelles, discrétion et rigueur
- Une connaissance des logiciels « métiers » est un plus.

Poste permanent - recrutement ouvert sur le grade de rédacteur ou à défaut sur les grades d'adjoint administratif principal de 1ère et de 2ème classe - candidat inscrit sur liste d'aptitude, mutation, détachement. En cas de recrutement infructueux, poste ouvert aux agents contractuels.

Poste à pourvoir au 15 septembre 2021. Date limite des candidatures : 23 juillet 2021.

Poste basé au siège du CDG 35 à Thorigné-Fouillard (35), à la périphérie Est de Rennes, au sein du Village des collectivités territoriales. De nombreux avantages : régime indemnitaire, droits à R.T.T., adhésion au CNAS, titres restaurant, Amicale du personnel...

